

---

**RÉUNION DU VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2016**

---

Le vendredi 30 septembre 2016, à 09h30, le conseil départemental de la Manche, dûment convoqué le 16 septembre 2016, s'est réuni salle des sessions, à la maison du département, sous la présidence de Monsieur Philippe BAS.

**Étaient présents :**

Madame Chantal BARJOL, Monsieur Philippe BAS, Madame Brigitte BOISGERAULT, Monsieur Jean-Dominique BOURDIN, Madame Frédérique BOURY, Monsieur Jacky BOUVET, Monsieur Jean-Claude BRAUD, Monsieur François BRIERE, Madame Catherine BRUNAUD-RHYN, Madame Christèle CASTELEIN, Monsieur Jacques COQUELIN, Monsieur Michel DE BEAUCOUDREY, Monsieur Pierre DE CASTELLANE, Monsieur Antoine DELAUNAY, Monsieur André DENOT, Monsieur Serge DESLANDES, Madame Yveline DRUEZ, Madame Karine DUVAL, Monsieur Sébastien FAGNEN, Madame Marie-Pierre FAUVEL, Madame Marie-Odile FERET, Monsieur Jean-Paul FORTIN, Madame Sylvie GATE, Madame Nicole GODARD, Madame Anne HAREL, Madame Maryse HEDOUIN, Monsieur Mathieu JOHANN-LEPRESLE, Monsieur Jean-Marc JULIENNE, Madame Dominique LARSONNEUR-MOREL, Madame Maryse LE GOFF, Madame Christine LEBACHELEY, Madame Patricia LECOMTE, Madame Odile LEFAIX-VERON, Monsieur Marc LEFEVRE, Madame Martine LEMOINE, Monsieur Jean LEPETIT, Madame Françoise LEROSSIGNOL, Madame Carine MAHIEU, Monsieur Jean MORIN, Monsieur Alain NAVARRET, Madame Valérie NOUVEL, Madame Anna PIC, Monsieur Patrice PILLET, Monsieur Franck TISON, Monsieur Bernard TREHET.

**Étaient excusés :**

Madame Valérie NORMAND.

**Étaient excusés et avaient donné procuration :**

Monsieur Frédéric BASTIAN procuration à Madame Anna PIC, Monsieur Gabriel DAUBE procuration à Madame Dominique LARSONNEUR-MOREL, Madame Madeleine DUBOST procuration à Madame Karine DUVAL, Madame Marie-Hélène FILLATRE procuration à Monsieur Bernard TREHET, Monsieur Dominique HEBERT procuration à Madame Odile LEFAIX-VERON, Madame Adèle HOMMET-LELIEVRE procuration à Madame Christine LEBACHELEY, Monsieur Gilles LELONG procuration à Madame Marie-Odile FERET, Monsieur François ROUSSEAU procuration à Madame Frédérique BOURY.

**Secrétaire de séance :**

M. Sébastien FAGNEN.

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL

### Réunion du 30 septembre 2016

<b>Service instructeur</b>	<b>:</b>	<b>Direction générale adjointe "Développement et aménagement du territoire"</b> <b>Direction de la mer, des ports et des transports</b> <b>Service de la mer et de l'exploitation portuaire et aéroportuaire</b>
<b>Titre du rapport</b>	<b>:</b>	<b>Bilans d'activité 2015 des délégations de service public - Liaisons maritimes avec les îles anglonormandes, aéroport de Cherbourg Maupertus et société d'exploitation portuaire de la Manche</b>
<b>Rapporteur</b>	<b>:</b>	<b>Monsieur François BRIERE</b>
<b>Commission</b>	<b>:</b>	<b>Administration et finances</b>

Vu les dispositions du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération CG.2012-03-26.3-4 du 26 mars 2012 autorisant la création de la Société Publique Locale d'exploitation portuaire de la Manche ;

Vu la délibération CG.2013-12-12.3-10 du 12 décembre 2013 approuvant le principe de déléguer, pour 30 ans, l'exploitation des ports de SAINT-VAAST-LA-HOUGUE et PORTBAIL à la société publique locale d'exploitation portuaire de la Manche

Vu la délibération CG.2014-12-11.3-14 du 11 décembre 2014 autorisant le Département de la Manche à conclure un affermage avec la Compagnie Maritime Anglo-Normande pour l'exploitation des liaisons maritimes à compter du 1er janvier 2015 et pour une durée de 5 ans ferme renouvelable deux ans de plus.

Vu la délibération CD.2015-06-12.3-2 du 12 juin 2015 approuvant la convention de délégation par affermage du service public de la gestion et de l'exploitation de l'aérodrome de Cherbourg-Maupertus pour la période du 1er octobre 2015 au 31 décembre 2021, entre le Département et la société SECMA (filiale de SNC LAVALIN);

Mes chers collègues,

Le présent rapport a pour objet de vous présenter les bilans d'activité 2015 de différentes délégations de service public pour :

- les liaisons maritimes vers les îles anglo-normandes,
- l'aéroport de Cherbourg-Maupertus,
- la société publique locale d'exploitation portuaire de la Manche.

## **1 – LIAISONS MARITIMES AVEC LES ILES ANGLO-NORMANDES**

Le rapport annuel de Délégation de Service Public 2015 a été remis par la compagnie maritime anglo-normande, titulaire de la DSP, au Département conformément aux dispositions de la convention et permettant d'identifier les comptes retraçant la totalité des opérations et d'analyser.

La synthèse est la suivante :

### **A-Statistiques de fréquentation**

97 614 passages ont été enregistrés en 2015 (contre 89 698 passages en 2014, soit une augmentation de 8.8 % de trafic), avec 794 rotations (aucune annulation technique en 2015), soit une moyenne de 123 passages par rotation (contre 128 en 2014). Le remplissage moyen baisse légèrement en 2015, mais reste supérieur à l'objectif assigné à la compagnie d'au moins 118 passagers par rotation.

La ligne sud Granville / Saint-Helier (Jersey) enregistre de nouveau la plus forte fréquentation (39,65 % de la fréquentation totale, en progression de 5 % par rapport à 2014) : 38 705 passagers. Cette ligne dessert également Sercq au départ de Jersey : 17 095 passagers en 2015.

La ligne nord quant à elle, avec des rotations au départ de Carteret et Diélette à destination de Jersey (St Helier et Gorey), Guernesey ou Aurigny fait apparaître, en 2015, un trafic globalement stable malgré une baisse de la destination Saint-Helier compensée par la destination Saint Peter Port : 41 814 passagers.

### **B - Éléments financiers**

Dans le cadre de la nouvelle délégation de service public passée en 2015, l'objectif de la contribution financière du département a été ramenée de 1.9 M€ (en 2014) à 1.2 M€ en 2015. La contribution 2015 est en très légère augmentation par rapport à l'objectif (+ 5 963 € soit un écart de +0.49 %), en raison notamment de dépenses d'arrêt techniques en augmentation (156 153 € réalisés contre 150 000 € prévus).

Le bilan financier de la DSP comparant le prévisionnel au réalisé 2015 figure ci-dessous :

ANNEE	CONTRIBUTION FINANCIERE CONTRACTUELLE	CONTRIBUTION REALISEE	écart en faveur du Département
2015	1 202 080 €	1 208 043 €	+5 963 €
2014	1 935 190 €	1 757 808 €	-177 382 €
2013	2 131 240 €	1 919 842 €	-211 398 €

### **C-Conclusion**

Au regard des prestations, de la gestion et des travaux entrepris, les objectifs fixés dans la DSP sont globalement atteints par la compagnie maritime anglo-normande, titulaire de la convention.

## **2 – AÉROPORT DE CHERBOURG MAUPERTUS**

Le rapport annuel de Délégation de Service Public 2015 a été remis par la "Société d'Exploitation Cherbourg Maupertus Aérodrome" "SECMA" au Département conformément aux dispositions de la convention et permettant d'identifier les comptes retraçant la totalité des opérations et d'analyser la qualité de ce service.

L'année 2015 est particulière dans la mesure où elle repose sur deux contrats de délégation, le premier se terminant le 30 septembre 2015 et le deuxième débutant le 1<sup>er</sup> octobre 2015. La synthèse, sur l'année civile 2015, est la suivante :

### **A-Statistiques de fréquentation**

Le tableau ci-dessous résume les différents vols et trafics pour l'année 2015 :

Trafic commercial		Janvier décembre 2015	
	Réalisé	Prévisionnel	
Passagers	<b>4 768</b>	<b>6 614</b>	
Compagnies diverses (charters)	3 962	6 000	
Aviation d'affaires	806	614	
Mouvements d'avions	<b>845</b>	<b>1 569</b>	
Loisirs	232	50	
Compagnies diverses (charters)	118	307	
Entraînements	495	1212	

Les chiffres de fréquentation de l'aéroport ont été inférieurs aux objectifs fixés mais avec un bilan financier plutôt favorable (lié au niveau élevé des redevances par rapport au prévisionnel), la délégation de service public s'en trouve donc globalement équilibrée. Notons cependant que le trafic aviation d'affaires dépend essentiellement de l'économie locale et de ses acteurs : AREVA, DCNS, EDF et CMN. Cette typologie de trafic est la plus rémunératrice de l'aéroport et fait l'objet d'une attention toute particulière du délégataire.

Le nombre de passagers "aviation d'affaires" est en augmentation de 31% par rapport au prévisionnel de la DSP.

14 destinations étaient programmées au départ de l'aéroport de Cherbourg Maupertus en 2015 (12 en 2014). L'année 2015 a vu une fréquentation des passagers commerciaux très forte en mai et septembre avec plus de 1000 passagers dans le mois, qui s'explique par la programmation de ces charters.

### **B-Travaux**

Le remplacement de 4 dalles en béton sur la piste 10, afin de respecter la réglementation a été réalisé ainsi que des travaux d'entretien généraux.

Le programme de gros travaux d'entretien et de renouvellement (GER) pour les années à venir, intégré dans le nouveau contrat de délégation, est le suivant :

Objet		2016	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL
Aérogare		387 050			28 233			415 283
Déconstruction ancien Aéroclub		12 590						12 590
Hangar ATR			112 493					112 493
Piste		226 174	194 494		25 000			445 668
Réfection station Jet		35 000						35 000
Tondeuse autoportée	Réalisé 12/2015	16 000						16 000
Clôture		36 000						36 000
	TOTAL							<b>1 073 034</b>

### **C-Compte de résultat**

Le compte de résultat de la DSP s'établit à un résultat positif de 663 323 €, principalement lié à un remboursement des charges régaliennes (péril animalier, pompier, sureté) de 453 423 € et de revenus de taxes d'atterrissage et de stationnement en forte progression, dû à la présence prolongée d'avions américains pendant les dernières cérémonies du Débarquement.

En fonction de ce résultat et des paramètres de calcul prévus dans la convention, le montant de la redevance à percevoir, pour 2015, par le Département est de 119 553 €, ce qui ramène le montant de compensation de DSP pour le Département à 206 247 € (contribution forfaitaire annuelle de 325 800 € - redevance bénéficiaire 2015 de 119 553 €).

### **D-Conclusion**

Au regard, des prestations, de la gestion, des travaux entrepris, les objectifs fixés dans la DSP sont globalement atteints. Le produit de la redevance bénéficiaire de l'année 2015 pourrait être affecté, si vous en êtes d'accord, à la réalisation d'investissements futurs sur l'aéroport.

## **3 – SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE D'EXPLOITATION PORTUAIRE DE LA MANCHE**

Le Département de la Manche a créé, en 2012, la Société Publique Locale (SPL) d'exploitation portuaire de la Manche pour exploiter et gérer l'entretien des ports départementaux de SAINT-VAAST-LA-HOUGUE et PORTBAIL, en y associant les communes de SAINT-VAAST-LA-HOUGUE et PORTBAIL.

La SPL intervient pour la gestion et l'entretien :

- des différents ouvrages de protection et de l'écluse de SAINT-VAAST-LA-HOUGUE,
- des bassins de plaisance et d'échouage, des pontons, chaines amarrages....,
- des terre-pleins et des différents quais,
- des ouvrages nécessaires au fonctionnement du port (signalisation, avitaillement en combustibles, bureaux du port, locaux sanitaires ...),

La Société Publique Locale est une société anonyme intervenant exclusivement sur le territoire de ses actionnaires et pour leur compte exclusif. Le capital est détenu à 100 % par les collectivités locales.

Le rapport annuel de Délégation de Service Public 2015 a été remis par la SPL au Département conformément aux dispositions de la convention et permettant d'identifier les comptes retraçant la totalité des opérations et d'analyser la qualité de ce service. La synthèse est la suivante :

### **A-Statistiques de fréquentation**

	ST VAAST		PORTBAIL	
	2015	2014	2015	2014
Contrats annuels	670	670	210	218
nombre de nuitées visiteurs	596	109	390	347
Nombre bateaux pêche	37	39	2	2

Plusieurs facteurs ont entraîné la baisse de fréquentation entre 2014 et 2015. La principale raison est une météo moins clémente que l'année précédente. Il faut également ajouter que 2014 était l'année du 70ème anniversaire du débarquement de Normandie. Cet événement a attiré de nombreux bateaux visiteurs et ainsi que des rallyes nautiques.

### **B-Chiffre d'affaire par activités**

	CA HT 2015	CA HT 2014	Différence
PORT ST-VAAST	1 811 604 €	1 865 978 €	- 2,9 %
- plaisance	941 983 €	905 309 €	+ 4,1%
- pêche (vente de carburant)	856 245 €	948 966 €	- 9,8 %
- commerce (Tatihou)	13 376 €	11 703 €	+ 14,3 %
PORT DE PORT-BAIL	119 073 €	114 686 €	+ 3,8 %
- plaisance	119 073 €	113 969 €	+ 4,5 %
- pêche	-	619 €	-
<b>TOTAL SPL</b>	<b>1 930 677 €</b>	<b>1 980 664 €</b>	<b>- 2,5 %</b>

### **C-Travaux réalisés en 2015**

1- les travaux sur le port de ST VAAST LA HOUGUE :

- Marchés conclus pour la fourniture de gasoil pour la pêche
- Amélioration du système de vidéosurveillance
- Aménagement d'un nouvel accès pour l'atelier
- Pose de bandes "avertisseur"
- Entretien du point propre
- Changement d'un tronçon du ponton A

2- les travaux sur le port de PORTBAIL :

- Désensablement de l'accès au port

- Modification du branchement en eau
- Réfection des bureaux

Pour 2016, le conseil d'administration a décidé de faire procéder à des travaux de grande ampleur avec le désensablement du port PORTBAIL et à l'aménagement de nouveaux pontons et catways pour le valoriser et le développer en portant la capacité d'accueil à 324 places.

### D-Compte de résultat

SA SPL D'EXPL. PORTUAIRE DE LA MAN

## COMPTE DE RESULTAT

	du 01/01/2015	%	du 01/01/2014	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2015	CA	au 31/12/2014	CA	en euros	%
<b>PRODUITS</b>						
Ventes de marchandises	942 321	48,81	1 039 286	52,47	-96 965	-9,33
Production vendue	988 356	51,19	941 378	47,53	46 978	4,99
Production stockée						
Production immobilisée	6 555	0,34			6 555	#####
Subventions d'exploitation	5 247	0,27			5 247	#####
Autres produits	5 572	0,29	49 132	2,48	-43 560	-88,66
<b>Total</b>	<b>1 948 051</b>	<b>100,90</b>	<b>2 029 796</b>	<b>102,48</b>	<b>-81 745</b>	<b>-4,03</b>
<b>CONSOMMATIONS</b>						
Achats de marchandises	833 858	43,19	959 461	48,44	-125 603	-13,09
Variations stock (marchandises)	7 731	0,40	12 499	0,63	-4 768	-38,15
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements						
Variation de stock (mat. premières)						
Autres achats & charges externes	241 741	12,52	319 848	16,15	-78 107	-24,42
<b>Total</b>	<b>1 083 330</b>	<b>56,11</b>	<b>1 291 808</b>	<b>65,22</b>	<b>-208 478</b>	<b>-16,14</b>
<b>CHARGES</b>						
Impôts, taxes et versements ass.	150 466	7,79	151 919	7,67	-1 454	-0,96
Salaires et traitements	275 193	14,25	245 333	12,39	29 859	12,17
Charges sociales	106 684	5,53	95 261	4,81	11 423	11,99
Dotations amortissements et prov.	229 914	11,91	126 768	6,40	103 147	81,37
Autres charges	46 670	2,42	55 901	2,82	-9 230	-16,51
<b>Total</b>	<b>808 927</b>	<b>41,90</b>	<b>675 182</b>	<b>34,09</b>	<b>133 745</b>	<b>19,81</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>55 794</b>	<b>2,89</b>	<b>62 806</b>	<b>3,17</b>	<b>-7 012</b>	<b>-11,16</b>
Produits financiers	3 973	0,21	3 440	0,17	533	15,50
Charges financières	41 999	2,18	50 978	2,57	-8 979	-17,61
<b>Résultat financier</b>	<b>-38 026</b>	<b>-1,97</b>	<b>-47 538</b>	<b>-2,40</b>	<b>9 512</b>	<b>20,01</b>
Quote-part des opérat. en commun						
<b>Résultat courant</b>	<b>17 768</b>	<b>0,92</b>	<b>15 268</b>	<b>0,77</b>	<b>2 500</b>	<b>16,38</b>
Produits exceptionnels	1 383	0,07	25 405	1,28	-24 022	-94,55
Charges exceptionnelles	1 150	0,06	1 272	0,06	-122	-9,59
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>233</b>	<b>0,01</b>	<b>24 133</b>	<b>1,22</b>	<b>-23 900</b>	<b>-99,03</b>
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices	1 127	0,06	2 669	0,13	-1 542	-57,77
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>16 875</b>	<b>0,87</b>	<b>36 732</b>	<b>1,85</b>	<b>-19 857</b>	<b>-54,06</b>

## **E-Conclusion**

Au regard, des prestations, de la gestion et des travaux entrepris, les objectifs fixés dans la DSP sont globalement atteints sachant que l'équilibre financier de la société publique locale des ports de la Manche est réalisé (+16 875 €).

---

Au regard de ces éléments, je vous invite à délibérer et à prendre acte de la présentation :

- du rapport annuel 2015 de la compagnie maritime anglo-normande ainsi que de la hausse de la contribution financière 2015 de + 5 963 € ;

- du rapport annuel 2015 de la société d'exploitation de Cherbourg-Maupertus Aéroport (SECMA) ainsi que de la recette de 119 553 € pour l'année 2015 et de l'affecter à la réalisation d'investissements futurs sur l'aéroport ;

- du rapport annuel 2015 de la société publique locale d'exploitation des ports de la Manche.

<b>DEPENSES</b>		
Imputation budgétaire	Engagement	Montant
65 823 6568 6800 441	4413205	5 963,00

<b>RECETTES</b>	
Imputation budgétaire	Montant
75 823 757 6800 441	119 553,00

Le président du conseil départemental



Philippe Bas

**DELIBERATION CD.2016-09-30.1-3 - Bilans d'activité 2015 des délégations de service public - Liaisons maritimes avec les îles anglonormandes, aéroport de Cherbourg Maupertus et société d'exploitation portuaire de la Manche**  
(rapporteur : Monsieur François BRIERE)

Compte tenu des éléments d'information exposés dans le rapport,

Le conseil départemental prend acte de la présentation :

- du rapport annuel 2015 de la compagnie maritime anglo-normande ainsi que de la hausse de la contribution financière 2015 de + 5 963 € ;

- du rapport annuel 2015 de la société d'exploitation de Cherbourg-Maupertus Aéroport (SECMA) ainsi que de la recette de 119 553 € pour l'année 2015 et de l'affectation de cette recette à la réalisation d'investissements futurs sur l'aéroport ;

- du rapport annuel 2015 de la société publique locale d'exploitation des ports de la Manche.

**Adopté à l'unanimité**

**Vote pour : 53**

**Vote contre : 0**

**Abstention : 0**

**Ne prend pas part au vote : 0**

Délibéré à Saint-Lô, le 30 septembre 2016



Le président du conseil départemental

Philippe Bas

Le président du conseil départemental certifie que la présente décision est exécutoire en application de l'article L. 3131-1 du Code général des collectivités territoriales.

ID télétransmission : 050-225005024-20160930-lmc1736250-DE-1-1

Date envoi préfecture : 04/10/16

Date AR préfecture : 04/10/16

Date de publication : 07/10/16